

le 12 décembre 2006

Comment rapprocher un retour RSP contenant le solde d'un paiement incomplet?

Vous recevez un nouvel RSP, mais avant de rapprocher, vous vous rendez compte qu'il existe deux lignes peu sympathiques, vous faisant prévoir une difficulté de rapprochement automatique.

Lot	Date Lot	FSE	P..	Total FSE	AMO FSE	AMC FSE
	17/11/2006	0	M. M...	14,00 €	26,00 €	
159	17/11/2006	18282	B. B...	21,00 €	14,70 €	6,30 €
159	17/11/2006	18294	K. K...	24,00 €	16,80 €	7,20 €
159	17/11/2006	18295	K. K...	26,00 €	18,20 €	7,80 €
159	17/11/2006	18312	D. D...	21,00 €	14,70 €	6,30 €
159	17/11/2006	18346	C. L...	24,00 €	16,80 €	7,20 €
159	17/11/2006	18348	P. P...	21,00 €	14,70 €	6,30 €
159	17/11/2006	18357	B. M...	21,00 €	14,70 €	6,30 €
159	17/11/2006	18368	O. O...	26,00 €	18,20 €	7,80 €
159	17/11/2006	18369	O. H...	26,00 €	18,20 €	7,80 €
161	17/11/2006	18291	C. C...	21,00 €	21,00 €	
161	17/11/2006	18311	L. L...	21,00 €	21,00 €	
999	17/11/2006	9999...		-12,00 €		

Effectivement, il existe 2 euros de différence entre le montant total réglé, et le montant à rapprocher.....il manque deux euros à retrouver.....

Date R...	AMD	AMC
21/11/06	26,00 €	
21/11/06	14,70 €	6,30 €
21/11/06	21,00 €	
21/11/06	16,80 €	7,20 €
21/11/06	18,20 €	7,80 €
21/11/06	21,00 €	

Montant total réglé : **254,00 €**

Modifier

Régl. AMD	Régl. AMC
4,70 €	6,30 €
6,80 €	7,20 €
8,20 €	7,80 €
4,70 €	6,30 €
6,80 €	7,20 €

Montant rapproché : **252,00 €**

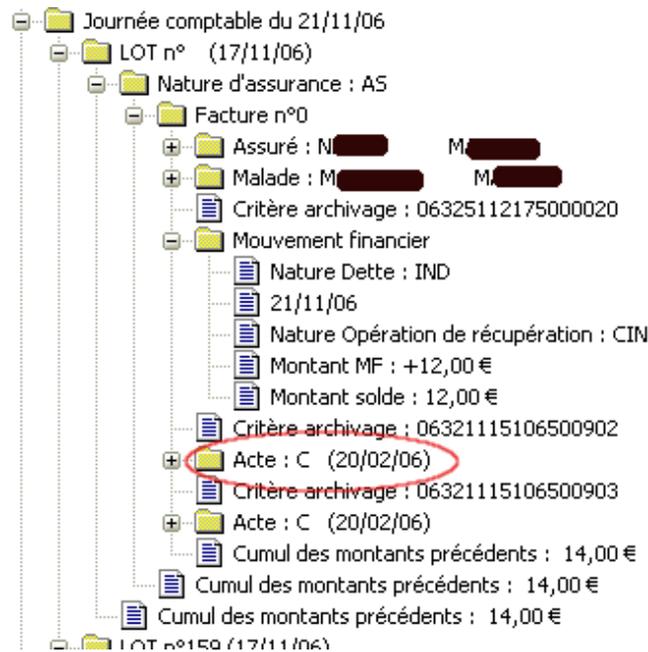
Rapprocher Forcer Annuler

Pas sympathique, car sur la première ligne, on devrait en réalité avoir « Total FSE » : 14 euros, et « AMO FSE » : 2 euros au lieu des 26 indiqués.....les 26 correspondant au total par erreur de 14 réglés + 12 récupérés par la SS.....les 2 euros étant à comparer avec les 14 euros de la première ligne, diminués de 12 euros de la dernière ligne en « 9999... »

En l'occurrence, il s'agit d'une fin de CMU qui a réglé sa part de 6 euros, laissant en CMU la part AMO de 14 euros . La SS n'avait réglé que 12 euros sur 14 alors que la SS avait bien reçu l'attestation «déclaration de choix de médecin traitant ». La SS devait donc 2 euros.

Pas sympathique non plus, car la date du lot « 17/11/2006 » n'indique pas la date de la consultation concernée.....

Il faut donc « ouvrir » le RSP pour lire la première ligne (car FSE n° 0), ici donc, au niveau de la « facture n° 0 »



La date de l'acte est donc le 20/02/2006, la SS verse 14 euros (le 21/11/2006, mais cela est indiqué uniquement en subliminal) et en récupère 12 le 21/11/2006, pour un total donc de 2 euros ; un petit tour dans le dossier du patient permettrait de le confirmer.

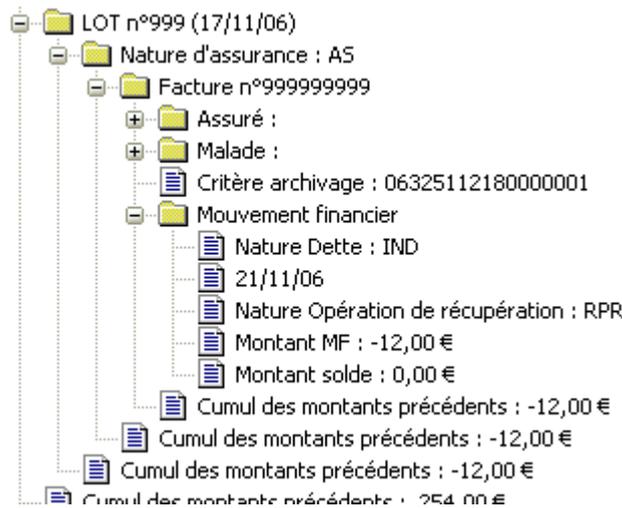
Total :	20,00 €	C+MGE	24,00
		C+FPF	26,00

Paiement		Restes dûs	
Mode	Montant	Mode de paiement :	
ESPE	6,00 €	Modes	Libellés
TPYV	12,00 €	ESPE	Caisse
		CECH	caisse d'
		CEYV	caisse d'
		TPCH	Tiers pay
		TPYV	Tiers-pay
		DAMN	cc

Reste : 2,00 € (CPAM 16 AMG)

Libellé :

La dernière ligne (lot 999) ne fait que reprendre la valeur de la dette, sans date d'acte ni de nom ou de numéro SS de patient, donc sans intérêt pratique pour un rapprochement.



Il faut donc revenir à la page « rapprochement », surligner la ligne « FSE n° 0 », faire un clic droit sur cette ligne puis cliquer sur « recherche... » et valider le bon nom affiché.



Une ligne au nom du patient vient s'inscrire dans la fenêtre du bas, elle est bien en date du 20/02/2006, donc c'est la ligne que l'on recherche, il faut cocher la case en début de ligne et on voit s'inscrire la somme due de 2 euros en attente de règlement dans le dossier du patient.

Montant total réglé : **254,00 €**

Modifier

Date	Régl. AMD	Régl. AMC
20/02/2006		2,00 €
14/11/2006	14,70 €	6,30 €
15/11/2006	16,80 €	7,20 €
15/11/2006	18,20 €	7,80 €
15/11/2006	14,70 €	6,30 €

Montant rapproché : **254,00 €**

Rapprocher Forcer Annuler

Les deux sommes sont donc bien de 254 euros, le bouton « Rapprocher » s'est dégrisé, il est possible de rapprocher sans devoir « Forcer ».

Si on va dans le dossier du patient, tout est correctement réglé, aux bonnes dates.

Recette	
Date de l'acte	20/02/2006
Date de paiement	20/02/2006
Total	20,00 €
Total payé	20,00 €
Total dû	
Acte	C 1,00
Paiements	20/02/2006 : 6,00 € (ESPE) 20/03/2006 : 12,00 € (TPYV) 21/11/2006 : 2,00 € (TPYV)
Reste dû patient	

Pour se résumer : il suffit d'ouvrir le RSP pour retrouver la date de l'acte concernant le patient pour lequel un nouveau paiement est apparu, faire apparaître les actes dus pour ce patient dans la fenêtre du bas, enfin cocher dans cette fenêtre du bas la ligne contenant la date de l'acte pour le patient concerné. Le reste est à oublier.....

gal